

# REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO "DE L'ENERGIE POUR LES FEMMES"

## **THEME DU CONCOURS**

Le concours photo ("Le Concours") est organisé sur le thème "De l'énergie pour les femmes" afin de sensibiliser le public sur le sujet et de démontrer l'impact des femmes sur le secteur de l'énergie ainsi que les bénéfices qu'elles peuvent tirer des énergies durables.

Les photos gagnantes seront exposées lors d'un événement organisé par la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement ("DG DEVCO") de la Commission européenne, en 2018.

Facebook sera la plateforme du concours et toutes les photos éligibles reçues seront publiées sur la page désignée.

## **ELIGIBILITE**

Le concours est ouvert gratuitement aux personnes âgées d'au moins dix-huit (18) ans. Les administrateurs, employés ou stagiaires travaillant pour les institutions de l'Union européenne, ainsi que leur famille immédiate (conjoint, parents, frères et sœurs et enfants) et les membres du ménage de ces employés, ne sont pas admis à participer.

Les photos soumises qui ne sont pas liées au thème ou ne sont pas conformes aux présentes règles ne seront pas éligibles.

## **ORGANISATEUR**

Le concours est organisé par la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement ("DG DEVCO") de la Commission européenne, rue de la Loi 41, 1049 Bruxelles, Belgique («l'Organisateur»). Le concours n'est aucunement parrainé, approuvé, administré par ou associé à Facebook.

## **PERIODE DE PARTICIPATION**

Le concours aura lieu entre le 25 mars 23:59 HEC et le 13 mai 2018 à 23h59 HEC. Les photos envoyées après la date de fin ne seront pas éligibles. L'ordinateur de l'Organisateur est l'appareil officiel de référence pour l'heure limite du concours.

## **COMMENT PARTICIPER & EXIGENCES**

Les participants sont priés de soumettre un maximum de trois (3) photo(s) soulignant la contribution des femmes à la promotion de l'énergie durable dans les pays en développement. Cela peut comprendre le rôle actif des femmes dans le secteur de l'énergie durable; l'usage par les femmes de l'énergie durable à des fins d'utilisations productives et toute autre illustration du rôle conjoint des femmes et de l'énergie durable comme moteurs essentiels de la croissance sociale et économique dans les pays en développement (sur la base de la liste de l'OCDE accessible sur : [http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DAC\\_List\\_ODA\\_Recipients2014to2017\\_flows\\_En.pdf](http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DAC_List_ODA_Recipients2014to2017_flows_En.pdf) )

Les participants sont invités à charger leurs photos avec un titre sur le compte Facebook d'EuropeAid et de l'identifier par «# EmpoweringWomen».

Les coordonnées des participants ainsi qu'une brève description du thème, du contexte de la(les) photo(s), du lieu, de la date, des conditions dans lesquelles le participant a pris ces photos sont à remplir en anglais, en français ou en espagnol (600 caractères max.) dans le formulaire prévu à cet effet.

Les photos doivent satisfaire aux exigences suivantes:

- Les fichiers photo ne doivent pas dépasser 7 mégaoctets, de préférence en format «.jpg», et doivent avoir une résolution de 1600 x 1200 pixels (ou une résolution minimum de 300 dpi).
- Les photos seront uniquement acceptées en format numérique et ne doivent pas être améliorées numériquement ou manipulées en aucune manière ou contenir un filigrane.
- Les photos ne doivent ni violer les droits d'un tiers, ni contenir des contenus choquants, ni être contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.
- Toutes les soumissions, indépendamment de catégories, ne doivent pas: a) violer les droits de propriété intellectuelle des tiers; b) être illégales au regard du droit national applicable et du droit international; et (c) décrire ou inciter à la haine, diffamer, abuser, harceler, traquer, menacer une personne déterminée ou un groupe social, inciter à la violence ou au conflit ou violer les droits de tiers (y compris ceux de la vie privée et de la publicité).

## **LES GAGNANTS**

Une présélection d'un maximum de trente (30) meilleures photos sera faite en fonction de la popularité publique (J'aime de Facebook reçus avant le 21 Mai 2018 à 23h59 HEC). Au total, dix (10) photographies seront primées. La sélection finale de ces 10 meilleures photos sera faite par les membres du jury, composé d'évaluateurs internes et externes, sur la base de leur portée, de leur originalité et de leur efficacité à illustrer l'engagement des femmes dans le secteur des énergies durables et leur usage de ses énergies.

La décision sur le choix des gagnants est finale et sans appel. Veuillez ne pas contacter l'organisateur à propos du statut des photos soumises.

Les gagnants potentiels devront prouver leur éligibilité à l'organisateur. L'organisateur informera le gagnant via les coordonnées fournies par le participant, avant l'annonce officiel de la liste des gagnants. Si un gagnant potentiel ne communique pas avec l'organisateur dans les 15 jours calendriers suivant l'annonce, le deuxième nom sur la liste de sélection sera repris en tant que premier gagnant.

Les 50 premiers participants qui téléchargeront leur photo éligible recevront un set de gadgets durables de l'Union européenne.

## **LES PRIX**

L'Organisateur attribuera aux gagnants finaux:

- un (1) premier prix composé d'un kit appareil photo Nikon D5600 avec objectif AF-P DX NIKKOR 18-55mm f/3.5-5.6G VR, sponsorisé par Nikon Holdings Europe B.V.
- un (1) deuxième prix consistant en un scooter adulte Flex Black 200 mm PU, sponsorisé par Micro Mobility België - Odissey bvba
- du troisième (3<sup>e</sup>) au cinquième (5<sup>e</sup>) prix: une (1) lanterne solaire Mobyia sponsorisée par Schneider Electric
- du sixième (6<sup>e</sup>) au septième (7<sup>e</sup>) prix: un (1) sac à dos avec chargeur solaire offert par la DG DEVCO
- du huitième (8<sup>e</sup>) au dixième (10<sup>e</sup>) prix: un (1) chargeur solaire offert par la DG DEVCO.

Les gagnants du concours seront annoncés sur Facebook. L'Organisateur avisera les gagnants par courriel avant l'annonce.

Les prix seront expédiés par un service de courrier express à l'adresse fournie par le gagnant. L'organisateur n'est pas responsable des procédures douanières ni des autres frais et dépenses non mentionnés ci-dessus. Le prix ne peut être transféré et doit être accepté tel qu'attribué. Le gagnant ne peut pas demander de l'argent ou un prix de remplacement.

## **CONDITIONS GENERALES**

Dans le cas où l'exploitation, la sécurité ou l'administration du Concours seraient altérées de quelque manière que ce soit, l'Organisateur pourra, à sa seule discrétion, soit: (a) suspendre le Concours pour remédier à la déficience et ensuite le reprendre; ou (b) attribuer le(s) prix à l'une des personnes sélectionnées parmi les participations admissibles reçues jusqu'au moment de la déficience. L'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qui perturbe le fonctionnement de la compétition, enfreint les présentes règles ou agit d'une manière perturbatrice ou antisportive. Le défaut de

l'Organisateur de faire appliquer une disposition des présentes Règles ne constitue pas une renonciation à cette disposition. En cas de litige concernant la propriété d'une photo soumise en ligne, le titulaire autorisé du compte utilisé pour la soumission sera considéré comme le propriétaire.

## **DÉCHARGE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

En s'inscrivant au concours, le participant accepte de décharger l'Organisateur, Facebook, leurs sociétés mères respectives, filiales, sociétés affiliées, et chacun de leurs dirigeants, directeurs, employés, et agents respectifs (les «Parties déchargées») et de ne pas les tenir responsables de tout litige ou toute réclamation ou cause d'action découlant de la participation au concours ou de la réception ou de l'utilisation d'un prix, y compris, mais sans s'y limiter: (a) une intervention humaine non autorisée dans le cadre du concours; (b) des erreurs techniques; (c) les erreurs d'impression; (d) courrier en retard ou non livré; et (e) des erreurs dans l'administration du concours. Le participant renonce au droit de réclamer des honoraires d'avocat et des dommages-intérêts de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des dommages-intérêts punitifs, indirects ou directs.

## **DROIT D'AUTEUR, DROIT À L'IMAGE (COPYRIGHT)**

En s'inscrivant au concours, le participant certifie que:

— Il est titulaire des droits d'auteur des photographies envoyées. La (les) photographie(s) est(sont) une(des) œuvre(s) originale(s) créée(s) par lui/elle seul(e). La photographie ne portent pas atteinte aux droits d'auteur, aux marques commerciales, aux droits moraux, droits à la vie privée, à la publicité ou les droits de propriété intellectuelle de toute personne ou entité, et aucune autre partie n'a aucun droit, titre ou intérêt sur la photographie. Les photos qui enfreignent ou violent les droits d'auteur ou constituent une atteinte aux droits d'une autre personne ne sont pas éligibles.

— Les participants doivent posséder toutes les autorisations en bonne et due forme de la part de tiers ainsi que, le cas échéant, les licences ou permis lors de la présentation de leurs photos. Les photos soumises ne doivent contenir aucun matériel détenu ou contrôlé par une tierce partie pour laquelle il n'avait pas obtenu une autorisation et ne doivent pas enfreindre les droits d'auteur, marques, droits moraux, droits à la vie privée, à la publicité ou les droits de propriété intellectuelle de toute autre personne ou entité. Les participants sont tenus seuls responsables des questions de droits de propriété intellectuelle et le contenu de leur travail, en termes de personnes, de marchandises ou de lieux indiqués dans leurs œuvres ou toute marque apparaissant sur leurs images et toute violation du droit d'auteur résultant de ou liée à cet aspect. L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité ou obligation en ce qui concerne les photos soumises.

Tous les demandeurs conserveront les droits de propriété intellectuelle sur leur photo. Toutefois, en s'inscrivant au concours, chaque participant donne à l'Organisateur le droit non limité, non exclusif, global, exempt de royalties d'utiliser, reproduire, communiquer, présenter, mettre à la disposition du public,

d'afficher et de distribuer le contenu de ses photos soumises pour la promotion, l'objectif d'information et d'éducation ou de sensibilisation de l'Organisateur, sur support imprimé ou numérique, en ligne ou par l'intermédiaire des médias, y compris le site internet de l'Organisateur. Le participant déclare qu'il a légalement le droit d'accorder ce droit à l'organisateur.

## **CONFIDENTIALITÉ ET PUBLICITÉ**

Toute information que le participant soumet lors de la participation au concours est fournie à la DG DEVCO et non à Facebook. Sauf interdiction, le participant consent à ce que la DG DEVCO mentionne son nom dans la liste des gagnants (le cas échéant) et à des fins promotionnelles dans n'importe quel média sans aucune forme de paiement ou de contrepartie.

## **LITIGES**

Le participant accepte que tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant du Concours ou liés à celui-ci ou à tout prix attribué soient résolus individuellement et exclusivement par le tribunal approprié situé à Bruxelles et sans faire appel à aucune forme de recours collectif. Tous les problèmes et toutes les questions concernant la formulation, la validité, l'interprétation et l'applicabilité de ces Règles Officielles, les droits et obligations des participants, ou les droits et obligations de l'Organisateur dans le cadre du Concours, seront régies par, et interprétées conformément aux lois de la Belgique, sans donner effet à aucun choix de loi ou règles de conflit de lois (que ce soit de la Belgique ou de toute autre juridiction) qui entraîneraient l'application de lois par toute autre juridiction que celle de Belgique.

## **ACCEPTATION DES REGLES**

La participation au concours implique la pleine et entière acceptation des règles ci-dessus. L'organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute soumission qui n'est pas conforme aux présentes règles.

Ce règlement est publié à la fois en anglais, en français et en espagnol. En cas de divergence entre les versions linguistiques du présent règlement, seule la version anglaise prévaudra.

## **QUESTIONS**

Toute question et demande de renseignement à propos du concours peut être adressée par email à [EuropeAid-WOMEN-ENERGY@ec.europa.eu](mailto:EuropeAid-WOMEN-ENERGY@ec.europa.eu).

Toutefois, veuillez ne pas contacter l'Organisateur à propos du statut des photos soumises ou pour des conseils sur les photos ou leur éligibilité; aucune position/réponse ne sera fournie à de telles demandes.